

Date de convocation

07.04.2014

Date d'affichage

07.04.2014

Nombre de conseillers :

19

ORDRE DU JOUR :

- Compte administratif 2013 ;
- Affectation du résultat ;
- Budget primitif 2014 ;
- Informations diverses
- Questions diverses.

Présents : 19

Votants : 19

L'an deux mil quatorze, le quatorze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Monsieur Hervé MAILLET, Maire.

Etaient présents tous les conseillers.

OBJET :

Jérémy MAUUARIN a été élu secrétaire.

N° 2014/19

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-29 et L 1612-12 et 13,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 annexée à l'arrêté modifié du 27 décembre 2005,

**COMPTE
ADMINISTRATIF 2013**

Vu le compte de gestion visé le 4 Mars 2014 et transmis par le trésorier de CHALONS EN CHAMPAGNE,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur l'arrêté des comptes de l'exercice précédent,

Considérant la présentation des dépenses et recettes de l'exercice précédent effectuée par l'ordonnateur,

Pour : 19

Contre :

Abstention :

Après en avoir délibéré,

*Acte reçu en préfecture
le 18 avril 2014*

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE

1°) De donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

		DEPENSES	RÉCETTES	SOLDE
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2013	1 300 734,96	1 472 088,66	171 353,70
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP ou du BS 2013)		244 673,69	244 673,69
	Résultats à affecter			416 027,39
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2013	187 170,88	219 344,12	+ 32 173,24
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP ou du BS 2013)	125 873,81		- 125 873,81
	Solde global d'exécution			- 93 700,57
Reste à réaliser au 31 décembre 2013	Fonctionnement			
	Investissement	20 000		- 20 000
Résultats cumulés 2013 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)		1 633 779,65	1 936 106,47	302 326,82

2°) De constater les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3°) De reconnaître la sincérité des restes à réaliser (états joints à la présente délibération),

4°) D'arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

N° 2014/20

**AFFECTATION DU
RÉSULTAT DE**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-29, L 2311-15,
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 annexée à l'arrêté modifié du 27 décembre 2005,
 Vu les résultats arrêtés suite à l'approbation du compte

L'EXERCICE 2013 (sans
reprise anticipée et
après vote du compte
administratif)

Pour : 19

Contre :

Abstention :

administratif,

Vu les états des restes à réaliser,

Considérant que le budget de l'exercice 2013 comportait un
virement (023 ⇨ 021) d'un montant de 144 096, 24 €,

Considérant qu'il appartient à l'assemblée d'affecter les résultats
de l'exercice précédent arrêtés comme suit :

- Excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) :
416 027,39 €
- Solde d'exécution global de la section d'investissement : -
93 700, 57 €
- Solde des restes à réaliser de la section
d'investissement : - 20 000 €

*Acte reçu en préfecture
le 18 avril 2014*

Entraînant un besoin de financement s'élevant à 113 700,57 €.

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL

DECIDE :

D'AFFECTER au budget de l'exercice 2014 l'excédent de
fonctionnement de 416 027,39 € comme suit :

- Affectation en réserves (compte 1068) en section
d'investissement du montant de 113 700,57 €
- Report en section de fonctionnement (ligne R 002 résultat
de fonctionnement reporté) du montant de 302 326,82 €

D'INSCRIRE ces crédits dans le prochain budget prévisionnel
2014.

N° 2014/21

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

BUDGET PRIMITIF

2014

Pour : 19

Contre :

Abstention :

ADOpte le budget primitif 2014 qui s'équilibre en dépenses et
recettes de fonctionnement à la somme de 1 707 291,82 € et en
dépenses et recettes d'investissement à la somme de 476 900,57
€.

*Acte reçu en préfecture
le 18 avril 2014*

RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES

- 2014/19 : Compte administratif 2013 ;
- 2014/20 : Affectation du résultat ;
- 2014/21 : Budget primitif 2014.

LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS

MAILLET Hervé	REGNIER Sylvie	BREMONT Bruno	MONTEL MARQUIS Armelle	DOMMANGE François
DELB Michel	ANDRE Jeannine	LEBLANC André	BERTHON Claude	GEYER Françoise
WEBER Pascal	DEROCHE Jean- Noël	ROBIN- BAUDOIN Florence	MICHELIN Claude	VERDIER Isabelle
GUERSILLON Céline	TAPIN Laurent	MARAT Carine	MAUARIN Jérémy	